Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602293-20251211-2025_104-DE

Délibération n°12

-

2025-104 | Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le onze du mois de décembre à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 5 décembre 2025, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : André BOUDART

Nombre de membres du conseil	
En exercice	14
Présents	11
Votants	11

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Annie-Noëlle BURBAN, Bertrand HELLEU, Kathy LEBRETON, Hervé BURBAN, Jacqueline MADOUASSE, Bernard WIMART, Yannick SENE, Jacques DESIGNE, Arnaud COUE.

Vote	
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Absent(s) :
Michel CHRISTOPHE, Michèle LECOMMANDOUX, Karine CRETE.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n° 2021-46 du 22 septembre 2021 relatives à la délégation de compétences accordée au maire par le conseil municipal conformément à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le tableau des décisions prises par Madame le Maire annexé à la présente,

Le conseil municipal

➲ **PREND ACTE** des décisions prises par Madame le Maire par délégation du conseil municipal dont la liste est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 11 décembre 2025,

Le secrétaire de séance,
André BOUDART

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN)

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602293-20251211-2025_104-DE

Liste des décisions n°2025-D071 à n°2025-D081 pour être annexée à la délibération n°2025-104 du 11 décembre 2025.

DATE	CHRONO	OBJET DE LA DECISION	L2122-22 CGCT DELEG	DOMAINE
06/11/2025	2025-D071	Câble souple 3G1.5 KERHERVE	4	Marchés
04/11/2025	2025-D072	Renonciation DPU : bien situé Allée des Peupliers cadastré section AB parcelles n°564 et 566	15	Droit de Préemption Urbain
06/11/2025	2025-D073	Renonciation DPU : bien situé rue du Guélin cadastré section ZR parcelles n°155 et 156	15	Droit de Préemption Urbain
13/11/2025	2025-D074	Renonciation DPU : bien situé rue du avenue de la Libération cadastré section AB parcelle n°341	15	Droit de Préemption Urbain
13/11/2025	2025-D075	Renonciation DPU : bien situé rue du Guélin cadastré section ZR parcelles n°322 et 163	15	Droit de Préemption Urbain
26/11/2025	2025-D076	Location minipelle LOCARMOR	4	Marchés
28/11/2025	2025-D077	Commodo Berlingo RUBEAUX	4	Marchés
01/12/2025	2025-D078	Fourniture sel 7 D'ARMOR	4	Marchés
02/12/2025	2025-D079	Délivrance d'une concession 15 ans cimetière n° 1135	8	Cimetière
05/12/2025	2025-D080	Médailles communales BRONZES DE MOHON	4	Marchés
08/12/2025	2025-D081	Fournitures services techniques WURTH	4	Marchés

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT